

Autour de Charlemagne

MUNZ P., *The Origin of the Carolingian Empire*, Otago, Univ. Press, 1960.

Plusieurs groupes et courants d'opinion portèrent Charlemagne à l'Empire.

1. Charlemagne lui-même aspirait à une royauté biblique destinée à faire régner la loi de Dieu et dépourvue d'ambitions impériales. Les *Annales franques* donneraient une version officielle, Eginhard l'avis personnel de Charlemagne.

2. Alcuin aspirerait à un Empire romain chrétien au service de l'Eglise, aucune source ne représenterait cette opinion dégagée soit du *Liber Pontificalis*, soit des *Annales Laureshamenses* selon les avis des critiques.

3. Les « Politiques » rêvent d'un Empire fondé avec réalisme sur la puissance de Charlemagne, les *Annales Laureshamenses* seraient l'expression de leurs avis, ainsi que le poème, Charles et le pape Léon.

4. Léon III conçoit l'Empire comme pouvoir protecteur de la papauté. Ces intentions sont livrées par le *Liber pontificalis*. Le souverain pontife ressaisit l'initiative entre le 23 et le 25 décembre 800, mais s'il couronna Charles, il ne le sacra pas. Louis le Pieux ne fut pas davantage sacré lors du couronnement par Etienne IV en 816. Lothaire I^{er} fut le premier à être couronné et sacré par le pape en 823.

R.V.S.

SHEYHING V., *Eide Amtsgewalt und Bannleihe*, dans *Forschungen zur deutschen Rechtsgeschichte*, Graz & Cologne, Böhlau, 1960.

Le serment exigé à plusieurs reprises par Charlemagne de l'ensemble de ses sujets libres confirme le lien particulier existant entre le roi et les jureurs : lien féodal pour les vassaux, lien de la fonction pour les évêques, les comtes et les abbés, simple allégeance pour les autres. A noter que le serment prêté par les fonctionnaires à leur entrée en charge étant semblable à celui des vassaux, cette circonstance amène la féodalisation de la fonction publique dès le règne de Charlemagne, vers 800. Il s'agit d'un renforcement de l'autorité royale et sans doute une réaction contre l'aristocratie qui tendait à exercer l'autorité de sa propre initiative.

R.V.S.

FLECKENSTEIN J., *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, I, *Grundlegung*, Die Ka-

rolingische Hofkapelle, Stuttgart, Hiersemann, 1959.

La relique la plus précieuse détenue par les souverains francs, la chape de saint Martin de Tours, en possession des maires du Palais depuis 710 environ, reçut d'abord le nom de *capella*. Ce terme désigna ensuite l'ensemble des reliques ainsi que le mobilier cultuel. Vers 775, à Düren, le mot *chapelle* s'applique à l'oratoire du palais et aux édifices religieux édifiés sur le fisc. Enfin on donna ce nom aux églises secondaires.

Les chapelains ne se recrutèrent pas dans le clergé de l'ancienne cour mérovingienne ; ce furent originellement des clercs attachés à la personne du maire, assimilés à des vassaux, se recommandant *in obsequium* et formant une sorte de communauté domestique. Lorsque les maires devinrent rois, ils s'élevèrent dans leurs fonctions qui concernent alors la religion, la diplomatie et la justice. Ils fournissent le personnel de scribes et de notaires à la chancellerie.

Si en Occident la chapelle devint un édifice desservi par un corps de chanoines, il faut observer qu'en Germanie subsiste une chapelle composée de clercs dévoués au roi et résidant à la cour.

R.V.S.

MULLER-MERTENS Eckhard, *Karl der Grosse, Ludwig der Fromme und die Freien*, dans *Forschungen zur mittellaterlichen Geschichte*, t. 10, Berlin, Akademie, 1963.

Il existait sous les Carolingiens une abondante catégorie d'hommes libres. En dehors de ceux engagés dans les liens de la vassalité, des paysans alleutiers de conditions très différentes, les apriionnaires, les censitaires royaux (paysans-soldats), les « libres en état de dépendance » : colons des seigneuries, ministériels dépendants des magnats, les libres sans terre. Vers 800 une crise importante désole les domaines carolingiens, due à la pression exercée par les puissants sur les pauvres, à la lourdeur des charges exigées par l'Etat, aux catastrophes imprévisibles (famines, mortalités). Un bouleversement important dans la masse de la population : désertion des terres, brigandage, dépossessions, spoliations, asservissement. Autant de faits qui inquiètent le gouvernement impérial et inspirent les mesures de protection édictées par les capitulaires. L'empereur semble être conscient des atteintes portées de la sorte aux structures étatiques et spécialement à l'armée. Dès cette époque Charlemagne et son fils essayent de

s'opposer à la tyrannie des grands, sans succès.

R.V.S.

HLAITSCHKA E., *Franken, Alamanen, Bayern und Burgunder in Oberitalien, Fribourg-en-Brisgau, Albert, 1960.*

De 774 à la fin du IX^e siècle, une immigration à peu près constante et dirigée de vassaux francs et de simples colons est installée en colonies dans les anciennes arimannies lombardes, autour de certaines villes et dans les carrefours stratégiques les plus importants. Sous Charlemagne, l'auteur relève 160 Alamans, 15 Bavares, 2 Burgondes, 360 Francs. Jusqu'en 1000, 1.160 autres cas s'y ajoutent. Charlemagne introduit en Italie la fonction comtale. Les Francs et les Alamans qui en furent revêtus, furent étroitement contrôlés par les *missi*. Il n'y a pas d'implantation profonde, ni de mélange avec l'aristocratie locale. Après 830, les *missi* sont inefficaces, les comtes deviennent héréditaires et participent au jeu de la grande politique. Au X^e siècle, sur 96 comtes identifiés sept seulement sont indigènes, les autres sont Francs ou Alamans aux liens étroits avec leur pays d'origine. Ainsi s'explique que les rois d'Italie sont, soit des Francs enracinés en Italie, soit des princes originaires d'outre-mont.

R.V.S.

JONES Georges F., *Roland's lament : a divergent interpretation*, dans *Speculum*, t. 35, p. 572-583, 1960.

L'auteur ne croit pas que Roland se repente d'avoir conduit ses compagnons à la mort ; en fait, c'est encore un chef de guerre germanique ivre de combat, gardant jusqu'au bout sa jactance ; son repentir (une étude soigneuse du vocabulaire le prouve) n'est que de la rancœur, quelque chose comme la honte du guerrier japonais déshonoré par la défaite ; il est accueilli au Paradis comme massacreur de païen et non comme pécheur repent.

R.V.S.

Autour de Huy

JORIS A., *Huy, ville médiévale*, La Renaissance du Livre, coll. « Notre Passé »,

Bruxelles, 1965, in-8°, 185 p., 1 pl. et 2 cartes h.-t.

L'auteur met en forme agréable et claire la substance de la thèse doctorale qu'il a consacrée à *La ville de Huy au moyen âge*. Il adopte un plan plus chronologique et situe son exposé dans le contexte économique et politique de nos régions et de l'Europe occidentale. Après avoir étudié le cadre géographique (pp. 9-14) et les débuts romains, mérovingiens et carolingiens (pp. 15-36), il consacre un chapitre — pour les enseignants une préparation toute faite — à la chartre de Théoduin de 1066 (pp. 37-51). Les XI^e et XII^e siècles sont pour Huy « l'âge de la batterie » (pp. 54-88) : les marchands hutois répandent en Angleterre, dans l'empire et en France la production des batteurs, des fèvres et des orfèvres, développant la ville et se préparant à évincer l'échevinage princier. Le XIII^e siècle voit « l'apogée de la draperie » (pp. 89-172), qui stagnera au siècle suivant. Son essor est lié au destin des foires de Francfort, de Champagne et à la laine anglaise. Leur déclin sera le sien. Le riche « patriciat » s'empare du pouvoir au conseil des jurés et résiste aux métiers. Les conflits sociaux et constitutionnels de la principauté, joints aux crises monétaires, céréalières et démocratiques, provoquent le déclin. Les conflits armés des XV^e-XVII^e siècles ne permettront pas le redressement. La renaissance de la métallurgie aux XVI^e et surtout XVII^e siècles n'affectera pas réellement le destin de Huy, qui a bien été une « ville médiévale ». Voici un excellent instrument pour les maîtres hutois, mosans — et les autres.

J.D.

DISCRY F., *Nouveaux documents sur les conflits d'Erard de la Marck avec la ville de Huy, 1511-1516*, dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. CXXX, 1964, pp. 1-109.

En récupérant sur les Hutois les droits fiscaux et judiciaires, voire militaires, qu'ils exerçaient sur la châtellenie de Huy (la ville et les bailliages de Condroz et de Moha), Erard de la Marck restaure la souveraineté princière avec fermeté et souplesse, sans écraser un centre essentiel de la sécurité — il y reconstruit le château — et de la prospérité de la principauté. Les Hutois, par lassitude, accepte un arbitrage qui sauvegarde les privilèges urbains proprement dits.

J.D.

La 2ème guerre mondiale

SCHMITT Michel, D'HOOP, DE LAUNAY, *Les deux guerres mondiales* (Bibliographie sélective), Editions Brépols, Bruxelles, 1964.

Cet ouvrage contient notamment 150 pages d'une bibliographie sélective qui se rapporte à la période qui va de 1914 à 1945. Cette bibliographie est conçue spécialement en vue d'aider les enseignants : la plupart des ouvrages sont signalés avec une notice critique ; une iconographie abondante et peu connue achève de donner à cet ouvrage un exceptionnel intérêt pédagogique.

L.P.

SCHRAMM P., JACOBSEN H., HILLGRUBER A., HUBATSCH W., *Kriegstagebuch des Oberkommandos der Wehrmacht*, Bernard/Graefe Verlag für Wehrwesen, Frankfurt-am-Main.

A première vue, les huit volumes du Journal du commandement suprême de la Wehrmacht ne peuvent intéresser que les historiens militaires de la seconde guerre mondiale. Cependant, chaque série de deux volumes débute par une introduction qui est en fait une histoire détaillée de la deuxième guerre mondiale élaborée à partir de documents allemands. Le nom des historiens qui se sont attelés à cette tâche, est une garantie de l'impartialité qui a présidé à l'élaboration de cette synthèse. C'est à ce titre que l'ouvrage vaut d'être signalé aux professeurs d'histoire qui lisent l'allemand.

L.P.

BEAUMONT Maurice, *La grande conjuration contre Hitler*, dans coll. *Les grandes conspirations de l'histoire*, Paris, Del Duca, 1963.

Mise au point précieuse d'un sujet dont l'historiographie allemande a fait une tarte à la crème. Ce complot ne fut ni un *pronunciamento* militaire ni un soulèvement populaire, il s'explique par la crainte de la défaite ressentie par l'armée allemande : révolte du militaire traditionnel devant le civil incompetent, mais aussi peut-être révolte morale influencée par le libéralisme et la religion. De grandes nuances se distinguent parmi les comploteurs dont un bon nombre représente comme une fraction lucide de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Celle-ci espérait en s'appuyant sur

les Occidentaux maintenir son influence en s'opposant aux armées soviétiques victorieuses. Serait-il possible que les considérations morales et religieuses n'aient servi que de paravent à une politique anti-communiste ?

R.V.S.

Les Françaises à Ravensbrück, par l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des déportées et internées de la résistance, Paris, N.R.F., Gallimard, 1964.

Ce livre est le témoignage collectif qui réunit les signatures d'anciennes déportées de toutes tendances. Il présente une documentation émouvante et percutante en donnant une vision complète des différents aspects de la vie au camp. Cet ouvrage paru 20 ans après la Libération situe le camp dans son contexte historique, évoque la naissance de la résistance des femmes, les aspects les plus tragiques, les sélections, les punitions brutales, la vie quotidienne au camp sont évoquées par de simples témoignages, dépouillés.

Le livre se termine par un aspect dramatique : la réadaptation à une vie normale ; il s'en dégage aussi des valeurs d'union et de solidarité.

On trouve en fin un lexique des principaux mots allemands et un tableau approximatif des convois de Françaises déportées vers Ravensbrück.

Les dernières lignes sont significatives : « Si le respect de tout être humain, quels que soient sa couleur, sa nationalité, son milieu, les croyances, nous semble un principe essentiel, ces termes nous semblent encore trop vagues. Pour qu'un homme soit respecté, il faut d'abord qu'on le laisse devenir respectable, qu'on lui en donne les moyens... »

...Ce n'est pas par haine du peuple allemand que nous rappelons ces faits, il en a lui-même assez souffert, mais pour montrer à ceux qui n'ont pas connu cette phase de l'histoire, en particulier aux jeunes combien la vigilance est nécessaire...

Ce que nous avons réussi seulement à surmonter, nous espérons que les nouvelles générations averties et conscientes sauront définitivement l'éviter.

J.D.

HALKIN Léon E., *A l'ombre de la mort*, nouvelle édition, Gembloux, J. Duculot, 1965.

L'univers concentrationnaire enseigne

cette poignante leçon : « La douleur nous ouvre un monde inexploré, pourvu du moins que nous sachions avancer toujours, avancer en gémissant, attentifs à la souffrance de nos frères autant qu'à la nôtre. » Ensuite on remonte de la déchéance, on oublie la misère, la fraternité même s'effiloche aux griffes de l'individualisme quotidien, du confort égoïste. A vingt ans de distance un résistant parmi des millions d'autres, nous rapporte ce témoignage du fond de l'horreur. En un moment où de tout côté renaissent les forces mauvaises de l'inhumanité, à l'heure où parmi des amis très chers on observe le cheminement sournois du poison, il est bon que les enseignants que nous sommes lisent ces pages, qu'ils s'en pénètrent et qu'ils les méditent, qu'ils les fassent lire à ceux qui cherchent leur voie, tôt séduits par des idéologies mensongères et faciles. Pouvons-nous les laisser croupir devant la porte ? Pourrions-nous leur reprocher ensuite leur égarement ? L'héroïsme véritable n'est pas spectaculaire, il s'exprime modestement, par l'engagement dans la vie. Telle est la sagesse acquise « A l'ombre de la mort ». L'auteur permettra à son ancien disciple de croire qu'en ce qui concerne les concentrationnaires, le temps de leur martyre ne fut ni celui de l'innocence ni celui de l'irresponsabilité. Plus que jamais chacun assumait sa responsabilité d'homme dans le dépouillement de ses oripeaux mondains et dans la communion des frères que sont les hommes et dont la messe des *catacombes* constitue le vrai symbole : la même chair, le même sang. Peut-on encore être responsable lorsque renonçant à cette solidarité on adopte la position du styliste ? Témoignage d'un historien dans un moment d'élection, décrivant une des pages sombres de l'humanité, ce livre ne peut être résumé. L'homme commun y trouvera le moteur de son dynamisme : l'espérance... en l'homme plus qu'en son image.

R.V.S.

Afrique

PAULME Denise, *Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bété*, Paris & La Haye, 1962.

Cette population de 180.000 âmes est passée en quelques décades du paléolithique aux cultures commerciales. L'affirmation selon laquelle les Bété vont chercher leurs femmes le plus loin possible est contredite

par l'enquête qui révèle qu'ils ne s'écartent jamais de plus de 5-15 km. En milieu Bété, liens de parenté et rapports politiques territoriaux se recouvrent, les hommes qui vivent ensemble n'imaginant pas d'autre langage que celui de la parenté pour exprimer leur solidarité. L'insécurité provoquée par le passage en cinquante ans du stade de chasseur-ramasseur vivant de pillage et pratiquant la guerre, à un système d'agriculture communautaire, puis à la plantation du café, avec apparition d'une économie monétaire influencée par les cours mondiaux du café, provoque la création de religions et de pratiques magiques florissantes. Le sorcier rendu responsable des malheurs, des maladies et des morts, tombe en discrédit au bénéfice de cultes syncrétiques. Cette société reste dure et violente, les femmes même âgées ne tendent qu'à quitter le toit conjugal pour regagner leur parenté où elles pourront, comme sœur rudoyer à leur tour les femmes de leurs frères.

R.V.S.

LEBEUF Jean-Paul, *Archéologie ichadienne*, P. Hermann (Actualités scientifiques et industrielles), 1962, 148 p., 16 planches.

Exploration de Makari, capitale septentrionale du pays Sao. D'abord occupé par des chasseurs noirs venus du Nord, le site fut accaparé par des cultivateurs noirs venus de l'Est. Il est reconnu que les Sao s'établirent dans la région au sud du Tchad au X^e siècle, que leur hégémonie commence dans la première moitié du XVI^e : une part d'entre eux alors se dispersa, tandis que les vainqueurs kanouri vinrent se mêler à ceux qui restaient, donnant naissance aux Koto-koto, désormais mentionnés dans la chronique d'où disparaissent les Sao. L'islamisation s'ensuivit, avec l'abandon des figurations humaines et l'adoption de traits musulmans ; mais de leur côté les envahisseurs durent accepter, notamment au sein des cérémonies d'intronisation, des rites de la religion locale : officialisation d'un système politique étranger, en même temps que compromis avec les tenants de l'ordre ancien.

R.V.S.

MAQUET Jacques J., *Afrique, les civilisations noires*, éd. Horizons de France, Paris, 1962.

Divise l'Afrique en six civilisations, introduites par une analyse de l'art qui les refile :

- civilisation de l'arc : symbiose avec la nature ;
- civilisation des clairières : défricheurs, sculptures ;
- civilisation des greniers : agriculteurs, surproduction en main d'un chef ;
- civilisation de la lance : pasteurs, société à castes ;
- civilisation des cités : issue des relations commerciales transsahariennes ;
- civilisation de l'acier semblable à celle des autres nations du monde, mais avec des valeurs personnelles en dehors de la technologie.

R.V.S.

Quelques livres d'archéologie

EYDOUX Henri-Paul, *Réalités et énigmes de l'archéologie*, 2^e éd. augmentée, Paris, Plon, in-8°, 380 p., 143 illustrations.

Pour ceux qui s'intéressent à l'archéologie, et leur nombre grandit de jour en jour, le nom de M. Eydoux n'est pas inconnu. Dans la même collection, l'auteur a déjà publié plusieurs ouvrages consacrés à la Gaule et la France gallo-romaine : *Monuments et Trésors de la Gaule* (1958), *Lumières sur la Gaule* (1960), *Hommes et Dieux de la Gaule* (1961) ainsi que *Résurrection de la Gaule* (1961). Tous ces volumes ont été édités chez Plon, dans la collection « D'un monde à l'autre ».

Le but de l'auteur semble évident : mettre à la portée d'un large public, les grandes et petites découvertes récentes de l'archéologie qui ont le mérite de nuancer les connaissances ayant trait à la Gaule celtique et à la Gaule romaine.

Dans son dernier volume, l'auteur, toujours très bien documenté, présente de grands sites de fouilles et des découvertes assez spectaculaires faites en divers pays : Grèce, Pologne, France, Tunisie, Sahara, etc.

Comme tous les autres ouvrages de l'auteur, il est très agréablement écrit et se lit avec infiniment de plaisir, ce qui n'est pas toujours le cas pour des travaux savants. L'auteur insiste avec raison sur la nécessité et l'urgence de mieux faire connaître les découvertes archéologiques sans tomber dans la vulgarisation. Mais pour passionnantes qu'elles soient, ces découvertes sont souvent le fait du hasard et exigent cependant de grande qualités de la part des fouilleurs. Pour l'auteur, l'histoire et l'archéolo-

gie ne sont pas des sciences fermées, hermétiques. L'archéologie fournit à l'histoire de très sérieuses données à défaut d'autres documents. Il est bien regrettable que nous ne disposions pas d'ouvrages semblables pour la Belgique qui tiennent le public et parfois nos élèves au courant des découvertes des savants, chercheurs et fouilleurs.

Notons parmi les fouilles étudiées, les trouvailles du Pirée, un kouros et une athénée qui semblent paradoxalement nous être conservés grâce aux pillages organisés par Sylla. Citons aussi un article sur Cléopâtre et la question inévitable : Cléopâtre était-elle vraiment belle ?, les trouvailles londoniennes révélant l'existence d'un mithreum, une étude sur le camp fortifié de *Gemellae*, ville frontière aux confins du Sahara, la découverte de tablettes vandales aux confins de la Tunisie et l'Algérie et un article sur la civilisation lusacienne en Pologne.

P.B.

GRIFFO Pietro et VON MATI Léonard, *Gela, destin d'une cité grecque de Sicile*, Stringa, Genova et Hachette, Paris, 1964, in-4°, 223 p.

Monsieur Pietro GRIFFO, surintendant des antiquités des provinces de Caltanissetta et d'Agrigente (Sicile), nous présente Gela, cette ville de fondation rhodo-crétquoise assez tardive (XVII^e siècle avant J.C.), qui sera fondatrice d'Agrigente en 581, dominera Syracuse par l'intermédiaire des tyrans Gelon et Hiéron, au V^e siècle, laquelle tentera l'unification du monde grec occidental face à la montée de la puissance carthaginoise.

L'auteur en profite pour retracer l'histoire de la civilisation grecque en Sicile. Les très nombreux documents photographiques en couleur et en noir et blanc sont remarquablement présentés par M. Léonard Von Matt.

Notons, au passage, quelques documents qui nous ont paru intéressants : une lampe à six lumières de la fin du XII^e siècle imitant en terre cuite des modèles en marbre cycladique, un temple archaïque en terre cuite, exemple d'architecture géléenne-agrigentine du VI^e siècle, de très nombreuses représentations de chevaux (rappelons que l'aurore de Delphes avait été offert par Polyzèle, tyran de Gela), des restes d'un établissement de bains publics de la fin du IV^e siècle que l'auteur considère comme le plus ancien actuellement connu en Italie, des vases, etc.

Ce livre constitue donc une bonne introduction à la connaissance de la colonisation grecque de la grande île méditerranéenne à travers l'une des villes les plus connues de l'antiquité.

P.B.

Moissac et l'Occident au XI^e siècle, Actes du colloque international de Moissac, 1963, éd. Privat, Toulouse, 1964, in-8°, 285 p.

A l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye de Moissac, un colloque international a étudié divers problèmes touchant la célèbre abbaye bénédictine. Parmi les textes publiés, on distingue quatre grands thèmes : Moissac et l'ordre clunisien, Art et spiritualité de Moissac, Moissac et la réforme clunisienne en France méridionale, le rayonnement de Moissac.

Parmi les communications fort nombreuses (vingt en tout) qui présentent toutes un intérêt à divers titres, nous avons retenu celle de Monsieur HUBERT Jean : *Le caractère et le but du décor sculpté des églises, d'après les clercs du moyen âge*, pp. 47-52. L'auteur y reprend et développe les idées déjà défendues par lui dans le volume *Histoire et ses méthodes, archéologie médiévale*, pp. 316-317, éd. La Pléiade, Gallimard.

D'après saint Bernard et les fondateurs de Cîteaux, les sculptures sont à banir du décor sculpté. Cette attitude reflèterait la

tendance du retour au monachisme érémitique des premiers temps. Cette simplicité des églises cisterciennes s'expliquerait par ce qu'il ne faut pas distraire le moine de sa prière.

Saint Bernard considère la pratique des arts comme tout à fait légitime dans les églises destinées aux simples fidèles, « l'art est un aliment pour la piété du pauvre peuple ». D'autres que saint Bernard ont protesté contre le luxe des abbayes bénédictines. En 1153, le chanoine Hugues de Fouilloi dans un traité *De Claustro animae* écrit ce qui suit :

« *Utile est la pierre pour construire mais à quoi sert de sculpter la pierre. La Bible n'est bien lue que dans le livre et non sur le mur... Au contraire il sera permis aux religieux qui vivent dans les villes ou dans les bourgs et qui voient accourir auprès d'eux la multitude des fidèles de retenir par le charme de la peinture ceux qui ne peuvent profiter des subtils enseignements de l'écriture.* »

Nous trouvons d'ailleurs une même opinion chez un contemporain de Hugues de Fouilloi, Aelred, abbé de l'abbaye cistercienne de Rievaulx, diocèse d'York en Angleterre.

On peut donc en conclure que saint Bernard n'est pas opposé à l'art et d'ailleurs les réalisations cisterciennes comptent parmi les belles œuvres artistiques du moyen âge.

P.B.